



**SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO**

SOCIETE ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO (S.B.M.)

Société anonyme monégasque au capital de 18 029 200 €
Siège social : Monte-Carlo - Place du Casino, Principauté de Monaco.
R.C.S. : Monaco 56 S 523.
Siren : 775 751 878

COMPTES ANNUELS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2006/2007

(Période du 1^{er} avril 2006 - 31 mars 2007)

- **A. - Comptes sociaux :**

- I. - Bilan au 31/03/2007,
- II. - Compte de résultat,
- III. - Tableau des flux de trésorerie,
- IV. - Inventaire des valeurs mobilières de placement,
- V. - Annexe.

- **B. - Comptes consolidés :**

- I. - Bilan consolidé au 31/03/2007,
- II. - Compte de résultat consolidé,
- III. - Tableau des flux de trésorerie consolidé,
- IV. - Tableau de variation des capitaux propres,
- V. - Annexe aux comptes consolidés.

www.montecarloresort.com

ISIN : MC0000031187

A I. - Bilan au 31 mars 2007

en milliers d'euros

ACTIF	EXERCICE 2006/2007			EXERCICE 2005/2006 NET	
	BRUT	Amortissements Provisions	NET		
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	Note 3	18 240	16 543	1 697	2 133
Concessions et droits similaires		17 988	16 525	1 463	1 885
Droit au bail		18	18		
Immobilisations en cours		234		234	248
Immobilisations corporelles	Note 4	947 500	475 018	472 482	485 891
Terrains		118 484	38 106	80 378	80 228
Constructions		603 998	308 486	295 512	302 331
Installations techniques, matériel		159 126	93 560	65 566	70 178
Autres immobilisations		53 758	34 865	18 893	18 912
Immobilisations corporelles en cours		9 986		9 986	12 841
Avances et acomptes		2 147		2 147	1 402
Immobilisations financières	Note 5	73 239	4 316	68 924	70 335
Participations et créances rattachées		43 343	3 968	39 374	36 987
Autres titres immobilisés		29 220	8	29 213	33 023
Prêts consentis		468	291	177	190
Autres immobilisations		209	49	160	134
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		1 038 980	495 877	543 103	558 359
ACTIF CIRCULANT					
Stocks		12 442	61	12 381	11 955
Avances et acomptes versés		2 127		2 127	2 140
Créances d'exploitation		10 265	2 263	8 001	7 120
Autres créances d'exploitation		2 282		2 282	3 880
Créances diverses		63 329	45 157	18 172	24 024
Disponibilités et valeurs mobilières de placement		56 406		56 406	34 602
Charges constatées d'avance		4 737		4 737	3 896
TOTAL ACTIF CIRCULANT		151 587	47 482	104 105	87 617
Charges à répartir et écarts de conversion					
TOTAL DE L'ACTIF		1 190 567	543 358	647 208	645 976

PASSIF		EXERCICE 2006/2007	EXERCICE 2005/2006
CAPITAUX PROPRES			
Capital		18 029	18 000
Primes d'émission		5 374	5 374
Ecart de réévaluation		191 638	191 638
Réserve statutaire		1 800	1 800
Réserve de plus-values nettes à long terme			
Réserve de prévoyance		6 557	5 867
Réserve facultative		88 799	88 799
Report à nouveau		114 917	90 673
Résultat de l'exercice	Note 8	51 508	34 517
Subvention d'investissement	Note 9	15 856	16 960
TOTAL CAPITAUX PROPRES	Note 7	494 478	453 629
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		3 527	4 259
Provisions pour charges		26 159	26 604
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Note 10	29 686	30 863
DETTES			
Emprunts auprès des établissements de crédit		331	40 436
Emprunts et dettes financières		4 202	1 898
Avances et acomptes reçus		13 570	10 759
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 799	13 190
Dettes fiscales et sociales		64 927	63 435
Autres dettes d'exploitation		2 909	2 771
Dettes sur immobilisations		6 841	15 701
Autres dettes		8 283	7 089
Produits constatés d'avance		6 167	6 170
TOTAL DETTES	Notes 11 & 12	123 029	161 450
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		15	34
TOTAL DU PASSIF		647 208	645 976

A II. - Compte de résultat

en milliers d'euros	EXERCICE 2006/2007	EXERCICE 2005/2006
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Montant net du chiffre d'affaires	374 474	352 776
Reprises sur amortissements et provisions	20 735	13 582
Transferts de charges	431	667
Autres produits	1 630	1 209
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	397 269	368 234
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	(3 222)	(3 247)
Variation de stocks de marchandises	241	2
Achats de matières premières et autres approvisionnements	(20 205)	(18 055)
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	185	(199)
Autres achats et charges externes	(98 286)	(95 302)
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		0
Impôts et taxes	(30 092)	(29 665)
Salaires et traitements	(95 338)	(92 644)
Charges sociales	(46 007)	(44 544)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(43 206)	(36 740)
Dotations aux provisions sur actif circulant	(10 516)	(12 220)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(2 245)	(2 408)
Autres charges	(20 129)	(13 788)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(368 821)	(348 811)
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 448	19 423
PRODUITS FINANCIERS		
De participation et de valeurs mobilières	7 318	57
Intérêts et autres	75	44
Différences positives de change	77	1 968
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	871	329
Reprises sur provisions	34	12
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	8 375	2 409
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et autres	(1 332)	(1 865)
Différences négatives de change	(21)	(386)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions	(49)	(20)
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(1 401)	(2 272)
RESULTAT FINANCIER	6 974	137
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	31	92
Sur opérations en capital	20 118	20 335
Reprises sur provisions	2 984	5 056
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	23 133	25 483
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	(29)	(1 531)
Sur opérations en capital	(4 205)	(5 324)
Dotations aux provisions	(2 813)	(3 672)
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(7 047)	(10 526)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 086	14 957
IMPOTS SUR LES SOCIETES		
RESULTAT NET	51 508	34 517

A III. - Tableau des flux de trésorerie

en milliers d'euros

	EXERCICE 2006/2007	EXERCICE 2005/2006
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Capacité d'autofinancement hors cessions d'immobilisations	77 778	51 883
Variation du besoin en fonds de roulement	11 594	6 422
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	89 372	58 305
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(29 756)	(107 020)
Subvention d'investissement		8 204
Variation des immobilisations financières et charges à répartir	(611)	(8 218)
Produits de cession des actifs	19 013	19 760
Variation des dettes sur immobilisations	(8 859)	(10 814)
FLUX PROVENANT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(20 213)	(98 088)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Tirages sur la ligne de crédit		40 436
Remboursements ligne crédit	(40 105)	
Distribution de dividendes	(9 583)	(7 507)
Augmentation de capital	29	
Variation des financements stables	2 303	960
FLUX PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	(47 355)	33 889
VARIATION DE TRESORERIE	21 804	(5 894)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	34 602	40 496
TRESORERIE A LA CLOTURE	56 406	34 602

A IV. - Inventaire des valeurs mobilières au 31 mars 2007

en milliers d'euros

A) - TITRES DE PARTICIPATION 43 580

-Titres de participations dont la valeur
d'inventaire nette est supérieure à 15 milliers d'euros 43 571

2 480	SAMES	38
970	S.F.E.	822
2 300 000	Wynn Resorts (USA)	29 213
1 000	S.c.i. de l'Hermitage	138
990	S.c.p. Soleil du Midi	13 360

-Titres de participations dont la valeur
d'inventaire nette est inférieure à 15 milliers d'euros 9

B) - TITRES DE PLACEMENT 22 154

-Titres de placement dont la valeur
d'inventaire nette est supérieure à 15 milliers d'euros 22 154

849	MONEPLUS	18 126
1 140	NATIO FONDS	4 028

-Titres de placement dont la valeur
d'inventaire nette est inférieure à 15 milliers d'euros 0

A V. - Notes annexes aux comptes annuels

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2007, dont le total est de 647 208 milliers d'euros et au compte de résultat de l'exercice enregistrant un bénéfice de 51 508 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007.

NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable 99-03 du 29 avril 1999 relatif au nouveau Plan Comptable Général, ainsi que des règlements l'ayant modifié ou complété par la suite (notamment les règlements CRC 2004-06, 2003-07 et 2002-10(§3)).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sauf changement explicité ci-après.

1.1 - Changement de méthode

Il n'a pas été pratiqué de changement de méthode comptable au cours de l'exercice écoulé.

1.2 - Principes comptables

◆ *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût historique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire :

- logiciels amortissement sur 3 à 6 ans
- concessions durée d'exploitation, complétée par une provision pour dépréciation en cas d'évolution défavorable par rapport aux perspectives initiales de rentabilité

◆ *Immobilisations corporelles*

a - Valeur brute

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique hors frais financiers. Les terrains et constructions ont fait cependant l'objet de réévaluations, qui sont traitées comme suit dans les comptes sociaux :

- sur l'exercice 1978/1979, la réévaluation pratiquée a suivi le mécanisme de la réévaluation légale française,
- sur l'exercice 1989/1990, la contrepartie de la réévaluation pratiquée a été portée dans un compte d'écart de réévaluation inclus dans les capitaux propres.

b - Régime juridique de certains biens immobiliers

La Société des Bains de Mer s'est vu concéder le privilège exclusif d'exploiter les jeux sous les réserves, conditions et obligations d'un cahier des charges. Ce privilège, concédé à l'origine pour une période de cinquante années à compter du 2 avril 1863, a fait l'objet de plusieurs reconductions, dont l'avant-dernière, intervenue le 17 mars 1987, a prévu certaines dispositions en matière de régime juridique de certains biens ayant un caractère immobilier.

Un nouveau Traité de Concession signé le 21 mars 2003 avec le Gouvernement Princier, renouvelant le privilège des jeux jusqu'au 31 mars 2027, après approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 janvier 2003 et de l'Autorité Concédante le 13 mars 2003, a repris des dispositions similaires, qui sont décrites ci-après.

Le cahier des charges prévoit qu'au terme de l'actuelle prorogation du privilège des jeux ou, en cas de reconductions ultérieures, au terme de la dernière d'entre elles, la Société des Bains de Mer remettra gratuitement à l'Autorité Concédante, le Casino de

Monte-Carlo avec ses terrasses et sa Place. Sur la base des actifs immobilisés au 31 mars 2007, la valeur résiduelle estimative de ces biens à l'échéance de l'actuelle concession serait de l'ordre de 4,5 millions d'euros.

Il précise également qu'à l'échéance de l'actuelle prorogation du privilège des jeux ou d'une reconduction ultérieure, la Société des Bains de Mer s'engage à céder au Gouvernement Princier, à titre onéreux, tel bien inscrit sur la liste ci-après, dont l'Autorité Concédante lui aura demandé la reprise :

- Café de Paris
- Sporting Monte-Carlo
- Hôtel de Paris et jardins
- Hôtel Hermitage.

Au cas où le Gouvernement Princier demanderait une telle reprise, ces biens seraient cédés à leur valeur vénale établie au jour de la demande précitée, le prix de cession étant fixé à dire d'expert en cas de désaccord des parties.

c - Durées d'amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction des durées de vie suivantes :

- constructions	17 à 50 ans
- installations techniques et matériels	3 à 15 ans
- autres immobilisations	3 à 10 ans

Les biens désignés au paragraphe (b) précédent sont normalement amortis sur leur durée de vie économique et non sur la durée de la concession.

◆ **Immobilisations financières**

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont inscrits à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

◆ **Stocks**

Les stocks de matières premières pour les restaurants et de fournitures sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de revient.

◆ **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement. La provision est fondée sur une appréciation individuelle ou statistique de ce risque de non recouvrement.

◆ **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

◆ **Provisions pour risques et charges**

Lorsque des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables des risques ou des charges nettement précisés quant à leur objet, des provisions sont constituées.

Engagements de retraite, indemnités de départ et médailles du travail :

Les avantages offerts par la Société à ses salariés et retraités sont évalués et comptabilisés conformément à la recommandation n°2003-R01 du CNC et à la norme IAS 19 "Avantages du personnel".

Les paiements aux régimes de prestations à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont dus.

Les engagements de la Société en matière de retraites et indemnités assimilées pour les régimes à prestations définies sont comptabilisés sur la base d'une évaluation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés et retraités, selon la méthode des unités de crédit projetées.

Ces estimations, effectuées à chaque clôture, tiennent compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Des écarts actuariels sont constatés à chaque estimation, qui proviennent des changements d'hypothèses actuarielles et des écarts d'expérience. Ils sont comptabilisés en résultat de façon linéaire sur la durée résiduelle moyenne des engagements.

◆ *Subventions d'investissement*

Les subventions accordées à la Société pour le financement d'investissements sont classées en Capitaux propres. Elles sont réintégrées en résultat exceptionnel au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer.

◆ *Instruments financiers*

La Société utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation de cours de change, de taux d'intérêt ou de cours d'actions. Si ces instruments sont qualifiés de couverture, les profits et pertes sur ces instruments sont comptabilisés dans la même période que l'élément couvert. Dans le cas contraire, les variations de leur valeur de marché sont constatées en résultat de la période.

NOTE 2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

▪ Exploitation du Monte-Carlo Bay Hotel & Resort

Ouvert au début du mois d'octobre 2005, le Monte-Carlo Bay Hotel & Resort vient de terminer son premier exercice complet d'exploitation. La progression régulière de son activité est conforme aux prévisions et les résultats de l'exercice écoulé ont répondu aux attentes de la Société. Ce nouvel établissement, situé sur la presqu'île du Larvotto, regroupe un hôtel de 334 chambres et suites, un spa et un lagon extérieur à fond de sable, des restaurants, un casino pourvu de 154 appareils automatiques de dernière génération, et une résidence hôtelière de 24 appartements.

▪ Participation dans Wynn Resorts, Limited

Dans le cadre de l'alliance stratégique conclue au cours du mois de juin 2003 avec Wynn Resorts, Limited, société américaine qui a ouvert des hôtels casinos à Las Vegas et à Macao, la Société des Bains de Mer avait acquis une participation de 3.000.000 actions au sein de Wynn Resorts, pour un montant de 45 millions de dollars, soit 38,1 millions d'euros.

Le cours de l'action Wynn Resorts ayant évolué favorablement depuis l'acquisition en juin 2003, il a été décidé, au cours de l'exercice 2005/2006, de céder sur le marché une partie de cette participation, afin de couvrir le montant de l'investissement initial de 38,1 millions d'euros.

Après la cession de 400.000 actions au cours du dernier quadrimestre de l'exercice 2005/2006, générant une plus value de 14,5 millions d'euros sur ledit exercice, une nouvelle tranche de 300.000 actions a été cédée en avril 2006, pour un montant de 23,1 millions de dollars, soit 18,8 millions d'euros, qui dégage une plus value de 15,0 millions d'euros enregistrée dans les comptes de l'exercice 2006/2007.

Ces différentes cessions ne remettent nullement en cause le partenariat stratégique mis en place, qui comprend notamment un échange de compétences dans tous les domaines communs aux deux groupes et le développement d'actions ciblées tant sur le plan commercial que marketing. La Société des Bains de Mer détient toujours une participation de 2.300.000 actions dans Wynn Resorts, Limited, équivalente à 2,3 % environ du capital.

Par ailleurs, Wynn Resorts, Limited a procédé en décembre 2006 à la distribution exceptionnelle de 6 dollars par action aux détenteurs d'actions enregistrés à la date du 23 novembre 2006. Cette distribution s'est traduite par l'encaissement d'un produit financier de 7,3 millions d'euros nets d'une retenue à la source de 30 %, montant qui impacte favorablement les états financiers arrêtés au 31 mars 2007. Faisant suite à la communication reçue de Wynn Resorts postérieurement à la clôture, précisant la nature de la distribution, la Société a été en mesure d'engager en mai 2007 auprès de l'Administration fiscale américaine une demande de remboursement partiel de la retenue à la source. Ce remboursement, qui s'élève à 3,1 millions d'euros, sera enregistré en produit sur l'exercice 2007/2008.

Enfin, la Société a souhaité couvrir contre le risque de variation du cours de l'action une fraction de sa participation, à hauteur de 200.000 actions, avec la souscription d'instruments dérivés du type vente à terme, qui garantissent un cours proche de 100 \$ pour la quotité précitée à l'échéance ultime du contrat, soit au 31 mars 2008. Mis en place courant décembre 2006, ce dispositif pourra être dénoué à son échéance par paiement et/ou remise des actions correspondantes.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en milliers d'euros	31 mars 2006	Augmentations	Diminutions	31 mars 2007
VALEURS BRUTES				
Concessions et droits similaires	16 804	1 248	(63)	17 988
Autres	18			18
Immobilisations en cours	248	(14)		234
TOTAL VALEURS BRUTES	17 070	1 234	(63)	18 240
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
	14 937	1 669	(63)	16 543
TOTAL VALEURS NETTES	2 133	(436)		1 697

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en milliers d'euros	31 mars 2006	Augmentations	Diminutions	31 mars 2007
VALEURS BRUTES				
Terrains	118 334	150		118 484
Constructions	590 414	15 296	(1 711)	603 998
Installations techniques et matériels	152 760	10 680	(4 313)	159 126
Autres immobilisations	51 865	4 507	(2 614)	53 758
Immobilisations en cours et acomptes (1)	14 243	(2 110)		12 133
TOTAL VALEURS BRUTES	927 616	28 522	(8 639)	947 500
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
Terrains	38 106			38 106
Constructions	288 083	22 040	(1 636)	308 486
Installations techniques et matériels	82 582	15 000	(4 021)	93 560
Autres immobilisations et en cours	32 954	4 497	(2 586)	34 865
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	441 725	41 537	(8 243)	475 018
TOTAL VALEURS NETTES	485 891	(13 014)	(395)	472 482

(1) dont 4 635 milliers d'euros au titre de la rénovation des chambres de l'Aile Excelsior à l'Hôtel Hermitage et 4 143 milliers d'euros pour le Casino du café de Paris et les appareils automatiques de dernière génération qui y ont été installés.

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations :

- sur l'exercice 1978/1979, pour un montant de 77 655 milliers d'euros (réévaluation légale).
La contrepartie de cette réévaluation a été enregistrée au compte "écarts de réévaluation" inclus dans les capitaux propres. Seule la fraction de la réévaluation affectée aux terrains, soit 23 945 milliers d'euros, subsiste dans ce compte au 31 mars 2007.
- sur l'exercice 1989/1990, pour un montant de 167 694 milliers d'euros se répartissant comme suit :
 - terrains 36 588 milliers d'euros
 - constructions 131 106 milliers d'euros

La contrepartie de cette réévaluation libre a été présentée dans les capitaux propres en "écarts de réévaluation". Le cumul des amortissements pratiqués au titre de cette réévaluation s'élève à 82 322 milliers d'euros au 31 mars 2007, la dotation annuelle s'établissant à 4 573 milliers d'euros.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en milliers d'euros	Valeur nette 31 mars 2006	Valeur brute 31 mars 2007	Dépréciation 31 mars 2007	Valeur nette 31 mars 2007
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations & créances rattachées	36 987	43 343	3 968	39 374
Autres titres immobilisés	33 023	29 220	8	29 213
Prêts	190	468	291	177
Autres immobilisations financières	134	209	49	160
TOTAL	70 335	73 239	4 316	68 924

Des informations financières détaillées sur les filiales et participations sont présentées en note n° 20.

La rubrique "autres titres immobilisés" est constituée du prix d'acquisition des titres de Wynn Resorts à hauteur de 29 213 milliers d'euros (contre-valeur au 31 mars 2007 de 34 500 milliers de dollars pour 2,3 millions d'actions à 15 dollars). L'action Wynn Resorts est cotée au Nasdaq et son cours de clôture était de 94,86 dollars au 31 mars 2007 (code WYNN).

NOTE 6 – PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
CREANCES		
Créances d'exploitation	276	169
V.M.P. ET DISPONIBILITES		
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
TOTAL	276	169

NOTE 7 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros	Capital	Primes	Ecarts de rééval.	Réserves & report à nouveau	Résultat	Subvention investisst	Capitaux propres
AU 31 MARS 2006	18 000	5 374	191 638	187 139	34 517	16 960	453 629
Affectation exercice précédent				34 517	(34 517)		(9 583)
Distribution de dividendes & tantièmes				(9 583)			29
Augmentation de capital	29						51 508
Résultat de l'exercice					51 508		(1 105)
Autres variations						(1 105)	
AU 31 MARS 2007	18 029	5 374	191 638	212 073	51 508	15 856	494 478

Le capital social de la Société des Bains de Mer est constitué de 1 802 920 actions d'une valeur nominale de €10 :

- 1 202 920 actions sont cotées sur le marché Eurolist compartiment B d'Euronext Paris (code Euroclear MC0000031187 - BAIN)
- 600 000 actions, appartenant à l'Etat monégasque, sont inaliénables en vertu de la loi monégasque n°807 du 23 juin 1966.

L'Etat monégasque détient 69,6 % du capital social au 31 mars 2007.

Par notification en date du 13 avril 2007, la Société Richelieu Finance a indiqué détenir 93 412 actions, représentant 5,19 % du capital. Pour mémoire, la Société Fidelity International Limited avait déclaré détenir 97 318 actions en février 2002, représentant alors 5,41 % du capital.

L'article 30 des statuts a été modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 septembre 2006 ainsi qu'il suit :

« L'assemblée générale, ordinaire ou extraordinaire, se compose de tous les propriétaires d'une action dont le transfert aura été effectué à leur profit au moins dix jours avant le jour de l'assemblée.

Nul ne peut prendre part aux délibérations des assemblées générales, s'il n'est pas propriétaire, lui-même, d'une action.

Tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire. Les pouvoirs devront être déposés deux jours avant le jour de l'assemblée. Chaque actionnaire assistant à l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions ».

NOTE 8 – PROJET D'AFFECTION DU RESULTAT

en milliers d'euros	Exercice 2006/2007
ORIGINE DU RESULTAT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	51 508
Report à nouveau	114 917
TOTAL A AFFECTER	166 425
AFFECTATIONS PROPOSEES	
Intérêts statutaire €0,05 x 1 802 920 actions	90
Réserve de prévoyance	1 030
Réserve facultative	
Dividendes €6,95 x 1 802 920 actions	12 530
Conseil d'administration	1 543
Report à nouveau	151 232
TOTAL DES AFFECTATIONS PROPOSEES	166 425

NOTE 9 – SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	Valeur nette 31 mars 2006	Subventions reçues	Reprise en résultat	Valeur nette 31 mars 2007
TOTAL	16 960		(1 105)	15 856

Dans le cadre de la rénovation de la Salle Garnier de l'Opéra de Monte-Carlo, achevée en septembre 2005 pour un montant de 26 126 milliers d'euros, la Société des Bains de Mer a perçu du Gouvernement Princier une participation au financement sous forme de subvention d'investissement, pour un montant total de 17 535 milliers d'euros. La réintégration en résultat de cette subvention intervenant au même rythme que l'amortissement pour dépréciation des biens qu'elle sert à financer, un produit de 1 105 milliers d'euros a été comptabilisé en résultat exceptionnel au cours de l'exercice 2006/2007.

NOTE 10 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

en milliers d'euros	31 mars 2006	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31 mars 2007
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges	1 817	171	(9)	(573)	1 406
Autres provisions pour risques	2 442	326	(81)	(566)	2 121
Engagements de retraite et assimilés (1)	26 568	1 772	(2 188)		26 152
Autres provisions pour charges	36		(29)		7
TOTAL	30 863	2 269	(2 308)	(1 138)	29 686

(1) La Société provisionne suivant la recommandation n°2003-R01 du CNC et les dispositions de la norme IAS 19 (méthode des "unités de crédit projetées") l'ensemble de ses engagements au titre des retraites, indemnités de départ et médailles du travail, déterminés en fonction des conventions et accords collectifs applicables.

Les hypothèses actuarielles retenues au 31 mars 2007 sont :

- âge moyen de départ à la retraite : 62 ans
- taux de revalorisation : salaires 3,0 à 3,50 % suivant les catégories - rentes 2,5 %

- probabilité de présence dans la société au terme : taux de rotation du personnel par statuts
- taux d'actualisation : taux de rendement des obligations privées de première catégorie de même durée que la durée moyenne résiduelle des engagements (4,53 % à 15 ans)
- tables d'espérance de vie : TVTD 88/90 pour les indemnités de départ – TPRV 93 pour les engagements de retraite

L'évaluation de ces engagements s'établit à 26,8 millions d'euros au 31 mars 2007. Les écarts actuariels constatés à chaque estimation étant comptabilisés en résultat de façon linéaire sur la durée résiduelle moyenne des engagements, une différence de 0,7 million d'euros ressort entre cette évaluation et le montant de la provision, qui correspond au solde des écarts actuariels restant à comptabiliser au cours des périodes à venir. La prise en résultat de ces écarts actuariels se traduit par une charge de 51 milliers d'euros au titre de l'exercice 2006/2007.

NOTE 11 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
ANALYSE PAR ECHEANCES DE REMBOURSEMENT		
Échéances à moins d'un an	41 440	930
Échéances à plus d'un an	895	3 603
TOTAL	42 335	4 533

La rubrique "Emprunts auprès des établissements de crédit" est constituée des concours bancaires courants et des tirages éventuellement effectués sur l'ouverture de crédit revolving mise en place en 2004. D'une durée de 10 ans et quatre mois à compter du 1^{er} décembre 2004, cette ouverture de crédit d'un montant maximum en principal de 160 millions d'euros est utilisable sous forme de tirages à taux variable.

Un dispositif de gestion du risque de taux a été souscrit pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} avril 2005. Ce dispositif est décrit au deuxième paragraphe de la note n°19 Instruments financiers.

Les autres "Emprunts et dettes financières" concernent les cautions reçues des tiers.

NOTE 12 – AUTRES DETTES

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
ANALYSE PAR ECHEANCES DE REMBOURSEMENT		
Échéances à moins d'un an	114 122	114 222
Échéances à plus d'un an	4 994	4 274
TOTAL	119 115	118 496

NOTE 13 – CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
Fournisseurs et comptes rattachés	5 096	7 400
Dettes fiscales et sociales	22 448	24 416
Autres dettes	1 513	1 885
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 791	1 379
TOTAL	34 849	35 080

NOTE 14 – ELEMENTS DU BILAN

Concernant les entreprises liées, soit toutes sociétés filiales, consolidées dans le même ensemble ;
Concernant les entreprises autres que celles liées dans lesquelles la Société des Bains de Mer détient une participation.

en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations & créances rattachées (montant net)	39 374	
Créances diverses	60 899	156
Autres dettes	807	

NOTE 15 – REPRISES SUR PROVISIONS / AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le caractère irrécouvrable de créances clients a été définitivement constaté au cours de l'exercice 2006/2007 sous la rubrique "Autres charges" pour 11,4 millions d'euros, contre 1,3 millions d'euros l'exercice précédent. Il a été repris les provisions antérieurement constituées pour de mêmes montants.

NOTE 16 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier enregistre la distribution exceptionnelle de 6 dollars par action versée par la Société Wynn Resorts Limited en décembre 2006. Cette distribution s'est traduite par l'encaissement d'un produit financier de 7,3 millions d'euros nets de retenue à la source.

NOTE 17 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel enregistre la cession de 300.000 actions Wynn Resorts au cours de l'exercice 2006/2007 pour un montant de 23,1 millions de dollars, soit 18,8 millions d'euros, qui génère une plus value de 15,0 millions d'euros.

NOTE 18 – EFFECTIFS MOYENS

Les effectifs moyens annuels de la Société se décomposent comme suit :

	31 mars 2006	31 mars 2007
Cadres	447	460
Agents de maîtrise	134	132
Employés	2 449	2 464
TOTAL	3 030	3 056

NOTE 19 – INSTRUMENTS FINANCIERS

◆ Instruments de change

Les flux d'exploitation et d'investissement du Groupe s'opèrent essentiellement en euros, et l'investissement dans Wynn Resorts, libellé en dollar US, exposant le Groupe à l'évolution de la parité entre ces deux devises, des opérations de ventes à terme ont été réalisées courant décembre 2006 à hauteur de 20 millions de dollars US à l'échéance de mars 2008, qui participent à la constitution d'un dispositif de couverture de juste valeur pour une quantité de 200.000 actions Wynn Resorts.

◆ Instruments de taux

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution attendue de son endettement net, la Société a mis en place en décembre 2004 un instrument dérivé de taux structuré, permettant de limiter le coût de sa dette future et les fluctuations provenant de la volatilité des taux d'intérêt.

Cet instrument couvre une période de six années à compter du 1^{er} avril 2005 et plafonne le taux d'intérêt à un maximum de 4,19 %. Le notionnel couvert progresse au cours de la première année, jusqu'à un montant maximum de 117 millions d'euros, pour s'amortir ensuite jusqu'à l'échéance du contrat.

◆ **Instruments sur titres**

Enfin, le Groupe a souhaité couvrir contre le risque de variation du cours de l'action une fraction de sa participation dans la société américaine Wynn Resorts, à hauteur de 200 000 actions, avec la souscription d'instruments dérivés du type vente à terme, qui garantissent un cours proche de 100 \$ pour la quotité précitée à l'échéance ultime du contrat, soit au 31 mars 2008. Mis en place courant décembre 2006, ce dispositif pourra être dénoué à son échéance par paiement et/ou remise des actions correspondantes. Ces instruments, associés aux instruments de change précédemment décrits, constituent un dispositif de couverture de juste valeur en relation avec la quotité de 200 000 actions Wynn Resorts sur lesquels ils portent.

◆ **Juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur des instruments financiers souscrits par la Société au 31 mars s'établit comme suit :

	31 mars 2006	31 mars 2007
Instruments de change		(7)
Instruments de taux	283	931
Instruments sur titres		221
TOTAL	283	1 145

NOTE 20 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
ENGAGEMENTS DONNES		
Avals, cautions et garanties	97	97
ENGAGEMENTS RECUS		
Actions déposées par les Administrateurs	5	5
Avals, cautions et garanties (1)	13 505	2 327
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
Commandes fermes d'investissement (2)	10 335	14 062
Autres commandes fermes (3)	7 099	8 863
Ouverture de crédit et découverts confirmés inutilisés	125 000	165 000

(1) les garanties reçues sont constituées principalement des garanties d'achèvement, délivrées par les établissements bancaires dans le cadre des opérations de développement.

(2) est notamment constitué des engagements passés dans le cadre des projets d'investissement et de rénovation, dont le Café de Paris (2 257 milliers d'euros), l'Hôtel Hermitage (3 213 milliers d'euros) et le bâtiment du Balmoral (3 191 milliers d'euros).

(3) commandes d'achats de marchandises, matières premières, fournitures et services externes, passées auprès des fournisseurs.

La Société poursuit une relation contractuelle à long terme avec la Société anonyme monégasque Fairmont Monte-Carlo pour la location de la salle de jeux du Sun Casino et l'utilisation d'un contingent de chambres.

Ont été consentis par ailleurs des baux ou promesses de baux emphytéotiques :

Tiers concernés	début de bail	fin de bail
- Société d'Investissements du Centre Cardio-Thoracique de Monaco après prorogation	31/01/1985	25/02/2043

- Société Civile Immobilière Belle Epoque

30/10/1995 29/10/2035

Les engagements de retraite et indemnités de départ sont comptabilisés au bilan et au compte de résultat.

Enfin, la Société des Bains de Mer s'est vu concéder le privilège exclusif d'exploiter les jeux sous les réserves, conditions et obligations d'un cahier des charges.

Ces obligations, contreparties du monopole concédé, sont définies par le contrat de concession et recouvrent notamment les domaines suivants :

- redevance annuelle sur les recettes brutes des jeux
- contribution à l'animation artistique, culturelle et sportive de la Principauté de Monaco
- domaine immobilier de la Société avec les dispositions décrites dans la note annexe 1.2 Règles et méthodes comptables - paragraphe b - Régime juridique de certains biens immobiliers
- recrutement, formation et promotion de son personnel

Suivant les normes comptables en application, cette note reprend l'ensemble des engagements significatifs hors bilan de la Société.

NOTE 21 – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières détaillées sur les filiales et participations (en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux propres (avant affectation des résultats)	Quote-part détenue en %	Résultats (bénéfices ou pertes du dernier exercice)	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts & Créances rattachées	Cautions et avals fournis	Dividendes encaissés
Société Anonyme Monégasque des Thermes Marins de Monte-Carlo (S.T.M.) - Monaco	2 000	(4 684)	97,00	(665)	2 372	-	-	-	-
Société Anonyme Monégasque d'Entreprise de Spectacles (S.A.M.E.S.) - Monaco	150	184	99,20	118	38	38	-	-	57
Société Anonyme Monégasque Générale d'Hôtellerie (SOGETEL) - Monaco	1 000	(2 779)	97,00	605	605	-	-	-	-
Société Financière et d'Encaissement (S.F.E.) - Monaco	1 000	158	97,00	28	822	822	-	-	-
S.B.M. Incorporated - New York (Etats-Unis)	641	(712)	100,00	(63)	641	-	-	-	-
SCP - Soleil du Midi - Monaco	2		99,00		13 360	13 360	149	-	-
Société Civile Immobilière de l'Hermitage - Monaco	150	40	1,00	1	138	138	24 859	-	-

B I. - Bilan consolidé au 31 mars 2007

en milliers d'euros

ACTIF		2006/2007	2005/2006
Goodwill	Note 4		20
Immobilisations incorporelles	Note 4	1 730	2 161
Immobilisations corporelles	Note 5	513 389	527 465
Actifs financiers disponibles à la vente		163 831	146 039
Autres actifs financiers		277	227
Actifs financiers non courants	Note 6	164 107	146 266
TOTAL ACTIF NON COURANT		679 227	675 912
Stocks	Note 7	13 034	12 538
Clients	Note 8	30 116	28 679
Autres débiteurs	Note 9	11 313	19 325
Autres actifs financiers	Note 10	1 216	381
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 11	60 798	36 961
TOTAL ACTIF COURANT		116 478	97 885
Actifs destinés à être cédés	Note 6		19 047
TOTAL DE L'ACTIF		795 705	792 845

en milliers d'euros

PASSIF		2006/2007	2005/2006
Capital		18 029	18 000
Primes d'émission		5 374	5 374
Réserves		401 917	381 489
Réserves liées à la variation de juste valeur des actifs financiers constatée en capitaux propres		134 731	132 055
Résultat de l'exercice		53 568	30 010
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE		613 619	566 929
Intérêts minoritaires		39	38
CAPITAUX PROPRES		613 658	566 966
Emprunts et passifs financiers	Note 12	2 358	1 297
Avantages du personnel	Note 13	26 200	26 601
Provisions	Note 14	1 396	1 311
Autres passifs	Note 15	19 027	20 831
TOTAL PASSIF NON COURANT		662 638	617 007
Fournisseurs	Note 16	18 480	15 704
Autres créiteurs	Note 17	112 598	116 629
Provisions	Note 14	854	1 596
Passifs financiers	Note 12	1 124	41 910
Banques	Notes 11 & 12	11	0
TOTAL PASSIF COURANT		133 067	175 839
TOTAL DU PASSIF		795 705	792 845

B II. - Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros

		2006 / 2007	2005 / 2006
Produits des activités ordinaires	Note 18	396 717	354 403
Achats consommés		(38 341)	(34 163)
Autres charges externes		(90 663)	(84 430)
Impôts, taxes et versements assimilés		(30 092)	(29 666)
Charges de personnel	Note 19	(159 543)	(149 160)
Amortissements	Notes 4-5	(44 425)	(37 656)
Autres produits et charges opérationnels	Note 20	(2 736)	(1 802)
Résultat opérationnel	Note 21	30 917	17 525
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		950	334
Coût de l'endettement financier brut		(672)	(658)
Coût de l'endettement financier net	Note 22	278	(324)
Autres produits et charges financiers	Note 22	22 393	12 811
Charges d'impôt			
RESULTAT NET CONSOLIDE		53 588	30 011
Part des intérêts minoritaires		(20)	(1)
RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE		53 568	30 010
Nombre d'actions émises		1 802 920	1 800 000
Résultat net par action (en euros)		29,71	16,67
Résultat net dilué par action (en euros)		29,71	16,67

B III. - Tableau consolidé des flux de trésorerie

en milliers d'euros

	2006 / 2007	2005 / 2006
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net consolidé - part du groupe	53 568	30 010
Part des intérêts minoritaires	20	1
Amortissements	44 425	37 656
Quote part de subvention virée au cpte de résultats	(1 105)	
Variation des provisions	(1 059)	(7 150)
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	(773)	1 965
Autres charges et produits calculés	14	8
Plus et moins values de cession	(14 809)	(14 436)
Capacité d'autofinancement	80 281	48 055
Coût de l'endettement financier net (hors variation de juste valeur) et charge d'impôt	403	1 581
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	80 684	49 636
Impôt versé		
Diminution/(Augmentation) du BFR liée à l'activité	17 061	9 582
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE	97 745	59 217
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(43 240)	(124 616)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	19 026	19 760
Incidences des variations de périmètre		
Variation des prêts et avances consentis	(30)	20
Subventions d'investissement reçues		8 204
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(24 244)	(96 632)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés	(9 583)	(7 508)
Apports des minoritaires et variations de périmètre	(18)	
Augmentation de capital	29	
Variation des financements stables (dont ligne de crédit)	(39 732)	41 333
Intérêts financiers nets reçus (versés)	(403)	(1 581)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(49 708)	32 244
VARIATION DE TRESORERIE	23 794	(5 170)
Trésorerie à l'ouverture	36 961	42 133
Retraitement de juste valeur sur trésorerie	33	(1)
Trésorerie à la clôture	60 787	36 961
Trésorerie et équivalents de trésorerie - Actif	60 798	36 961
Banques - Passif	(11)	0

B IV. - Variation des capitaux propres

en milliers d'euros

	Capital	Primes	Eléments constatés directement en capitaux propres	Réserves et résultats accumulés	Capitaux Propres Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux Propres
1^{er} avril 2005	18 000	5 374	118 678	388 996	531 049	37	531 086
Dividende distribué				(7 507)	(7 507)	(0)	(7 508)
Variation juste valeur des actifs financiers			13 377		13 377		13 377
Résultat de l'exercice				30 010	30 010	1	30 011
31 mars 2006	18 000	5 374	132 055	411 500	566 929	38	566 966
Dividende distribué				(9 583)	(9 583)	(0)	(9 584)
Augmentation de capital	29				29		29
Variation juste valeur des actifs financiers			2 676		2 676		2 676
Résultat de l'exercice				53 568	53 568	2	53 570
31 mars 2007	18 029	5 374	134 731	455 484	613 619	39	613 658

B V. - Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1 - INFORMATIONS GENERALES

La Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco est une société anonyme de droit monégasque, ayant son siège social Place du Casino à Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

Constituée le 1^{er} avril 1863, la société a pour principal objet l'exploitation du privilège des jeux qui lui a été consenti par l'Ordonnance Souveraine du 2 avril 1863. Concédié à l'origine pour une période de cinquante années, ce privilège a été reconduit à plusieurs reprises et sans interruption, la reconduction actuellement en cours venant à échéance le 1^{er} avril 2027, date à laquelle la société prendrait fin, sauf en cas de nouvelle prorogation.

A la suite de l'augmentation de capital autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 septembre 2006, qui a conduit à l'émission de 2 920 actions nouvelles, le capital social de la Société des Bains de Mer est constitué de 1 802 920 actions d'une valeur nominale de €10 :

- 1 202 920 actions sont cotées sur le marché Eurolist compartiment B d'Euronext Paris (code Euroclear MC0000031187 - BAIN)
- 600 000 actions, appartenant à l'Etat monégasque, sont inaliénables en vertu de la loi monégasque n°807 du 23 juin 1966.

L'Etat monégasque détient 69,5 % du capital social au 31 mars 2007.

Par notification en date du 13 avril 2007, la Société Richelieu Finance a indiqué détenir 93 412 actions, représentant 5,19 % du capital. Pour mémoire, la Société Fidelity International Limited avait déclaré détenir 97 318 actions en février 2002, représentant alors 5,41 % du capital.

Droits de vote (article 30 des statuts) :

L'article 30 des statuts a été modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 septembre 2006 ainsi qu'il suit :

« L'assemblée générale, ordinaire ou extraordinaire, se compose de tous les propriétaires d'une action dont le transfert aura été effectué à leur profit au moins dix jours avant le jour de l'assemblée.

Nul ne peut prendre part aux délibérations des assemblées générales, s'il n'est pas propriétaire, lui-même, d'une action.

Tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire. Les pouvoirs devront être déposés deux jours avant le jour de l'assemblée. Chaque actionnaire assistant à l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions ».

Les comptes annuels présentés au titre de l'exercice 2006/2007 ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la société, à l'occasion de sa réunion du 21 juin 2007.

NOTE 2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 - Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de la Société des Bains de Mer et de ses filiales (« le Groupe ») ont été établis conformément aux règles et principes comptables internationaux IFRS (International Financial Reporting Standards) tels qu'adoptés dans l'Union Européenne.

Les normes suivantes, modifiées ou entrées en vigueur sur l'exercice, sont appliquées mais n'ont pas eu d'incidence sur les présents états financiers :

- IAS 19 : sur les écarts actuariels
- IAS 21 : effets des variations des cours des monnaies étrangères (amendement relatif aux investissements nets dans une société étrangère)
- IAS 39 : option à la juste valeur et à la couverture des flux de trésorerie intragroupe
- IFRIC 4 : déterminer si un accord contient un contrat de location

Les normes suivantes, déjà adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation :

Au titre des nouvelles normes :

- IFRS 7 : informations à fournir sur les instruments financiers (applicable au 1er janvier 2007)

Au titre des amendements de normes existantes :

- IAS 1 : présentation des états financiers : amendements relatifs aux informations sur le capital (résultant d'IFRS 7) (applicable au 1er janvier 2007)

Au titre des interprétations :

- IFRIC 7 : modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 39 pour des environnements économiques en hyper inflation (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er mars 2006)
- IFRIC 8 : champ d'application des IFRS 2 (applicable au 1er mai 2006)
- IFRIC 9 : séparation des dérivés incorporés (applicable au 1er juin 2006)
- IFRIC 10 : information financière intermédiaire et perte de valeur (applicable au 1er novembre 2006)
- IFRIC 11 : transaction groupe et stocks options (applicable au 1er mars 2007)
- IFRIC 12 : sur les concessions (applicable au 1er janvier 2008)

Le Groupe n'a pas à ce jour estimé les impacts potentiels de ces normes, amendements et interprétations sur ses états financiers.

◆ Principes de préparation des états financiers

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, des instruments financiers dérivés, et de certains actifs financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

2.2 – Méthode de consolidation

◆ 2.2.1. Périmètre et méthode de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles la Société des Bains de Mer exerce un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les participations répondant à ce critère, mais dont la consolidation n'aurait pas d'incidence significative, ne sont pas consolidées.

Tel est le cas de la société filiale S.B.M. U.S.A. Incorporated, qui intervient comme simple bureau de représentation aux Etats-Unis.

La liste des filiales incluses dans le périmètre de consolidation au 31 mars 2007 est présentée ci-après.

◆ 2.2.2. Sociétés consolidées au 31 mars 2007

NOM	SIEGE SOCIAL	% D'INTERET	METHODE
Société Anonyme Monégasque des Thermes Marins Monte-Carlo (S.T.M.)	2, Avenue de Monte-Carlo MC 98000 – MONACO	97,00 %	Intégration globale
Société Anonyme Monégasque d'Entreprise de Spectacles (S.A.M.E.S)	Les Terrasses du Casino MC 98000 – MONACO	99,20 %	Intégration globale
Société Anonyme Monégasque Générale d'Hôtellerie (SOGETEL)	Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO	97,00 %	Intégration globale
Société Financière et d'Encaissement (S.F.E)	Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO	97,00 %	Intégration globale
Société Civile Particulière Soleil du Midi	Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO	100,00%	Intégration globale
Société Civile Immobilière de l'Hermitage	Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO	100,00%	Intégration globale

◆ 2.2.3. Date de clôture

La date de clôture de l'ensemble des filiales est le 31 mars pour l'arrêté annuel et le 30 septembre pour l'arrêté semestriel, à l'exception de la S.C.P. Soleil du Midi et de la S.C.I. de l'Hermitage pour lesquelles l'exercice social correspond à l'année civile.

◆ 2.2.4. Estimations de la direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes IFRS, implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés au bilan et au compte de résultat au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des amortissements et dépréciations, de la valorisation des actifs corporels, incorporels et financiers, des avantages au personnel, des provisions et de certains instruments financiers. L'information fournie au titre des actifs et des passifs éventuels existant à la date de clôture fait également l'objet d'estimations.

◆ 2.2.5. Ecarts d'acquisition – Goodwills

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des filiales et la quote-part de la juste valeur des actifs nets à la date de leur entrée dans le périmètre de consolidation. Dans le cas d'une différence négative, celle-ci est portée directement en résultat.

Au regard des dispositions de la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprise", les écarts d'acquisition ne sont plus amortis, mais font l'objet de test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au moins annuellement.

◆ 2.2.6. Opérations internes

Les comptes et opérations réciproques entre les sociétés du Groupe sont éliminés.

Les provisions pour dépréciation se rapportant à des participations ou à des créances détenues sur les sociétés consolidées sont annulées.

◆ 2.2.7. Conversion des comptes exprimés en devises

La monnaie de présentation des comptes est l'euro et les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Le Groupe réalise la presque totalité de ses opérations en euros.

2.3 - Principes comptables

◆ 2.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût historique.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour les immobilisations à durée d'utilité définie :

- logiciels	amortissement sur 3 à 6 ans
- concessions	durée d'exploitation, complétée par une dépréciation en cas d'évolution défavorable par rapport aux perspectives initiales de rentabilité

Il n'y a pas d'immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

◆ 2.3.2. Immobilisations corporelles

a - Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient hors les frais de la main d'œuvre interne engagée dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre des projets de construction. Cependant, conformément à la norme IFRS 1.17, les réévaluations pratiquées antérieurement à la date de transition au référentiel IFRS ont été considérées comme coût présumé à la date de réévaluation, car celle-ci était globalement comparable à sa juste valeur.

Les immobilisations corporelles sont reconnues en utilisant l'approche par composant. Selon celle-ci, chaque composant d'une immobilisation corporelle, ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée d'utilité différente des autres composants, doit être amorti séparément.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe et qu'ils puissent être évalués de façon fiable. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles pour la part encourue au cours de la période de construction.

b - Contrats de location

Les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Conformément à IAS 17 "Contrats de location", les immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminées au commencement du contrat de location.

Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location financement. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

c - Durées d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction des durées d'utilité suivantes :

- constructions	17 à 50 ans
- installations techniques et matériels	3 à 15 ans
- autres immobilisations	3 à 10 ans

Les biens désignés au paragraphe a - "Régime juridique de certains biens immobiliers" de la note 5 "Immobilisations corporelles" sont normalement amortis sur leur durée d'utilité et non sur la durée de la concession.

◆ 2.3.3. Dépréciation des éléments d'actifs

Conformément à la norme IAS 36, lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, et au moins une fois par an, le Groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation ou du groupe d'actifs auquel elle appartient. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation ou du groupe d'actifs auquel elle appartient.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu par le Groupe dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché.

Une dépréciation de l'immobilisation corporelle ou incorporelle est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'immobilisation est durablement inférieure à sa valeur nette comptable.

◆ 2.3.4. Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une composante distincte des capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période.

◆ 2.3.5. Autres actifs financiers

Les prêts et placements long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

◆ 2.3.6. Actifs et passifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés. Les actifs destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession.

◆ 2.3.7. Stocks

Les stocks de matières premières pour les restaurants et de fournitures sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient, calculé selon la méthode du prix moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour réaliser la vente.

◆ 2.3.8. Créances clients

Les créances clients sont valorisées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation, sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels ».

◆ 2.3.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ces actifs consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché et les variations de valeur sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique « Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie ».

◆ 2.3.10. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

◆ 2.3.11. Avantages du personnel

Les avantages offerts par le Groupe à ses salariés et retraités sont comptabilisés conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel".

Les paiements aux régimes de prestations à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont dus.

Les engagements du Groupe en matière de retraites et indemnités assimilées pour les régimes à prestations définies sont comptabilisés sur la base d'une évaluation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés et retraités, selon la méthode des unités de crédit projetées, et seraient diminués, le cas échéant, de l'évaluation des fonds disponibles.

Ces estimations, effectuées à chaque clôture, tiennent compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Des écarts actuariels sont constatés à chaque estimation, qui proviennent des changements d'hypothèses actuarielles et des écarts d'expérience. Ils sont comptabilisés en résultat de façon linéaire sur la durée résiduelle moyenne des engagements, sous la rubrique « charges de personnel ».

Sont également comptabilisés sous cette même rubrique de résultat le coût des services rendus et la charge d'intérêt de la période.

◆ **2.3.12. Subventions d'investissement**

Les subventions accordées au Groupe pour le financement d'investissements sont classées au passif du bilan sous la rubrique « Autres passifs à caractère non courant ». Elles sont réintégrées en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer.

◆ **2.3.13. Instruments financiers**

Le Groupe peut utiliser des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation de cours de change, de taux d'intérêt ou de cours d'actions .

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur et toutes les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période au cours de laquelle elles interviennent, et présentées au bilan sous les rubriques « Autres actifs financiers courants » ou « Passifs financiers courants ».

Les instruments dérivés qui seraient qualifiés d'instruments de couverture au sens comptable sont évalués conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39. La part des variations de valeur des éléments couverts, qui est relative à la couverture de juste valeur, est également comptabilisée en résultat de la période.

La note 24 détaille les instruments financiers utilisés par le Groupe pour assurer la gestion du risque financier au sens de la norme IAS 39.

◆ **2.3.14. Produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert des risques et avantages ;
- les transactions impliquant des prestations de service sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus.

Pour ce qui concerne le secteur des jeux, le chiffre d'affaires est constitué du montant net des recettes de jeux de tables et des appareils automatiques, augmenté de la recette des cartes d'entrées dans les salons et des commissions de change. Les redevances sur la recette brute des jeux sont inscrites sur la rubrique « Impôts, taxes et versements assimilés ».

Le chiffre d'affaires du secteur hôtelier correspond aux recettes hors taxes et hors service réparti au personnel.

◆ **2.3.15. Impôts différés et régime fiscal**

La Société des Bains de Mer réalisant moins de 25 % de son chiffre d'affaires en dehors de la Principauté de Monaco, il n'est pas constaté d'impôt courant sur le résultat à l'exception de celui afférent aux activités exercées sur le territoire français. De ce fait, il n'y a pas d'impôt différé pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.

NOTE 3 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Exploitation du Monte-Carlo Bay Hotel & Resort

Ouvert au début du mois d'octobre 2005, le Monte-Carlo Bay Hotel & Resort vient de terminer son premier exercice complet d'exploitation. La progression régulière de son activité est conforme aux prévisions et les résultats de l'exercice écoulé ont répondu aux attentes du Groupe. Ce nouvel établissement, situé sur la presqu'île du Larvotto, regroupe un hôtel de 334 chambres

et suites, un spa et un lagon extérieur à fond de sable, des restaurants, un casino pourvu de 154 appareils automatiques de dernière génération, et une résidence hôtelière de 24 appartements.

- Participation dans Wynn Resorts, Limited

Dans le cadre de l'alliance stratégique conclue au cours du mois de juin 2003 avec Wynn Resorts, Limited, société américaine qui a ouvert des hôtels casinos à Las Vegas et à Macao, la Société des Bains de Mer avait acquis une participation de 3.000.000 actions au sein de Wynn Resorts, pour un montant de 45 millions de dollars, soit 38,1 millions d'euros.

Le cours de l'action Wynn Resorts ayant évolué favorablement depuis l'acquisition en juin 2003, il a été décidé, au cours de l'exercice 2005/2006, de céder sur le marché une partie de cette participation, afin de couvrir le montant de l'investissement initial de 38,1 millions d'euros.

Après la cession de 400.000 actions au cours du dernier quadrimestre de l'exercice 2005/2006, générant une plus value de 14,5 millions d'euros sur ledit exercice, une nouvelle tranche de 300.000 actions a été cédée en avril 2006, pour un montant de 23,1 millions de dollars, soit 18,8 millions d'euros, qui dégage une plus value de 15,0 millions d'euros enregistrée dans les comptes de l'exercice 2006/2007.

Ces différentes cessions ne remettent nullement en cause le partenariat stratégique mis en place, qui comprend notamment un échange de compétences dans tous les domaines communs aux deux groupes et le développement d'actions ciblées tant sur le plan commercial que marketing. La Société des Bains de Mer détient toujours une participation de 2.300.000 actions dans Wynn Resorts, Limited, équivalente à 2,3 % environ du capital.

Par ailleurs, Wynn Resorts, Limited a procédé en décembre 2006 à la distribution exceptionnelle de 6 dollars par action aux détenteurs d'actions enregistrés à la date du 23 novembre 2006. Cette distribution s'est traduite par l'encaissement d'un produit financier de 7,3 millions d'euros nets d'une retenue à la source de 30 %, montant qui impacte favorablement les états financiers arrêtés au 31 mars 2007. Faisant suite à la communication reçue de Wynn Resorts postérieurement à la clôture, précisant la nature de la distribution, le Groupe a été en mesure d'engager en mai 2007 auprès de l'Administration fiscale américaine une demande de remboursement partiel de la retenue à la source. Ce remboursement, qui s'élève à 3,1 millions d'euros, sera enregistré en produit sur l'exercice 2007/2008.

Enfin, le Groupe a souhaité couvrir contre le risque de variation du cours de l'action une fraction de sa participation, à hauteur de 200.000 actions, avec la souscription d'instruments dérivés du type vente à terme, qui garantissent un cours proche de 100 \$ pour la quotité précitée à l'échéance ultime du contrat, soit au 31 mars 2008. Mis en place courant décembre 2006, ce dispositif pourra être dénoué à son échéance par paiement et/ou remise des actions correspondantes.

Notes sur le bilan consolidé

NOTE 4 – GOODWILLS & IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en milliers d'euros	Goodwills	Concessions et droits similaires	Autres	Immobilisations en cours	Total Immobilisations incorporelles
Valeurs brutes au 1 ^{er} avril 2005	20	20 966	128	282	21 376
Acquisitions		704		(13)	691
Cessions / sorties d'actifs		(87)			(87)
Valeurs brutes au 31 mars 2006	20	21 583	128	269	21 979
Amort/dépréc. au 1 ^{er} avril 2005		18 478	128		18 606
Dotations aux amortissements / dépréc.		1 300			1 300
Cessions / sorties d'actifs		(87)			(87)
Amort/dépréc. au 31 mars 2006		19 691	128		19 818
VALEURS NETTES 31-3-2006	20	1 892		269	2 161
Valeurs brutes au 31 mars 2006	20	21 583	128	269	21 979
Acquisitions		1 290			1 290
Cessions / sorties d'actifs		(63)		(35)	(99)
Valeurs brutes au 31 mars 2007	20	22 810	128	234	23 171
Amort/dépréc. au 31 mars 2006		19 691	128		19 818
Dotations aux amortissements / dépr.	20	1 686			1 686
Cessions / sorties d'actifs		(63)			(63)
Amort./dépréc. au 31 mars 2007	20	21 313	128		21 441
VALEURS NETTES 31-3-2007		1 496	0	234	1 730

Les goodwills représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres de filiales et la quote-part de la juste valeur des actifs nets des dites filiales à la date d'acquisition.

Le poste "immobilisations incorporelles" comprend essentiellement :

- l'indemnité d'acquisition des droits aux bénéfices versée à la S.A.M. Loews Hotels Monaco pour 10 671 milliers d'euros, suite à la reprise de la gestion complète de l'établissement du Sun Casino par la Société des Bains de Mer en juillet 1995. Cette indemnité, qui est comptabilisée sous la rubrique "concessions et droits similaires", est amortie sur une période courant jusqu'au 31 mars 2007. Cet actif n'a plus de valeur nette comptable résiduelle au 31 mars 2007.
- les logiciels et développements informatiques.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques et matériels	Autres immobilisations	Immobilisations en cours et acomptes	Total
Valeurs brutes au 1er avril 2005	156 834	402 671	110 052	45 212	156 633	871 403
Acquisitions		189 885	49 183	12 522	(142 367)	109 223
Cessions / sorties d'actifs		(2 003)	(3 946)	(2 682)		(8 631)
Valeurs brutes au 31 mars 2006	156 834	590 553	155 289	55 053	14 266	971 995
Amortissements au 1er avril 2005	38 106	270 157	74 635	33 683		416 581
Dotations aux amortissements		19 870	12 544	3 943		36 357
Cessions / sorties d'actifs		(1 913)	(3 845)	(2 650)		(8 408)
Amortissements au 31 mars 2006	38 106	288 114	83 334	34 976		444 530
VALEURS NETTES 31-3-2006	118 728	302 440	71 955	20 077	14 266	527 465
Valeurs brutes au 31 mars 2006	156 834	590 553	155 289	55 053	14 266	971 995
Acquisitions	150	15 303	10 987	4 666	(2 133)	28 973
Cessions / sorties d'actifs		(1 711)	(4 355)	(2 709)		(8 776)
Valeurs brutes au 31 mars 2007	156 984	604 145	161 921	57 009	12 133	992 192
Amortissements au 31 mars 2006	38 106	288 114	83 334	34 976		444 530
Dotations aux amortissements		22 054	15 705	4 883		42 642
Cessions / sorties d'actifs		(1 636)	(4 058)	(2 674)		(8 369)
Amortissements au 31 mars 2007	38 106	308 531	94 980	37 185		478 803
VALEURS NETTES 31-3-2007	118 878	295 614	66 940	19 825	12 133	513 389

a - Régime juridique de certains biens immobiliers

La Société des Bains de Mer s'est vu concéder le privilège exclusif d'exploiter les jeux sous les réserves, conditions et obligations d'un cahier des charges. Ce privilège, concédé à l'origine pour une période de cinquante années à compter du 2 avril 1863, a fait l'objet de plusieurs reconductions, dont l'avant-dernière, intervenue le 17 mars 1987, a prévu certaines dispositions en matière de régime juridique de certains biens ayant un caractère immobilier.

Un nouveau Traité de Concession signé le 21 mars 2003 avec le Gouvernement Princier, renouvelant le privilège des jeux jusqu'au 31 mars 2027, après approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 janvier 2003 et de l'Autorité Concédante le 13 mars 2003, a repris des dispositions similaires, qui sont décrites ci-après.

Le cahier des charges prévoit qu'au terme de l'actuelle prorogation du privilège des jeux ou, en cas de reconductions ultérieures, au terme de la dernière d'entre elles, la Société des Bains de Mer remettra gratuitement à l'Autorité Concédante, le Casino de Monte-Carlo avec ses terrasses et sa Place. Sur la base des actifs immobilisés au 31 mars 2007, la valeur résiduelle estimative de ces biens à l'échéance de l'actuelle concession serait de l'ordre de 4,5 millions d'euros.

Il précise également qu'à l'échéance de l'actuelle prorogation du privilège des jeux ou d'une reconduction ultérieure, la Société des Bains de Mer s'engage à céder au Gouvernement Princier, à titre onéreux, tel bien inscrit sur la liste ci-après, dont l'Autorité Concédante lui aura demandé la reprise :

- Café de Paris
- Sporting Monte-Carlo
- Hôtel de Paris et jardins
- Hôtel Hermitage.

Au cas où le Gouvernement Princier demanderait une telle reprise, ces biens seraient cédés à leur valeur vénale établie au jour de la demande précitée, le prix de cession étant fixé à dire d'expert en cas de désaccord des parties.

b - Immobilisations en contrats de location-financement

Les informations relatives aux immobilisations en contrats de location-financement sont présentées en note 30 - Engagements de location.

NOTE 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS / ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES

en milliers d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts à long terme	Autres actifs financiers	Total Actifs financiers non courants	Actifs destinés à être cédés
Valeurs brutes au 1 ^{er} avril 2005	157 430	305	227	157 961	
Acquisitions	9	4	5	17	
Cessions	(19 572)		(25)	(19 597)	
Reclassements	(19 047)			(19 047)	19 047
Variation de valeur	27 869			27 869	
Valeurs brutes au 31 mars 2006	146 688	308	207	147 203	19 047
Dépréciations au 1 ^{er} avril 2005	649	213	71	933	
Dotations / reprise de dépréciation		4		4	
Dépréciations au 31 mars 2006	649	217	71	937	
VALEURS NETTES 31-3-2006	146 039	91	136	146 266	19 047
Valeurs brutes au 31 mars 2006	146 688	308	207	147 203	19 047
Acquisitions		40	5	44	
Cessions		(10)	(1)	(12)	(18 825)
Reclassements					
Variation de valeur	17 792			17 792	(222)
Valeurs brutes au 31 mars 2007	164 480	338	210	165 027	
Dépréciations au 31 mars 2006	649	217	71	937	
Dotations / reprise de dépréciation		5	(22)	(17)	
Dépréciations au 31 mars 2007	649	222	49	919	
VALEURS NETTES 31-3-2007	163 831	115	161	164 108	

La rubrique "actifs financiers disponibles à la vente" comprend essentiellement :

- la comptabilisation des titres et des créances rattachées de la filiale S.B.M. U.S.A. Incorporated aux Etats-Unis pour une valeur brute de 641 milliers d'euros totalement dépréciée au 31 mars 2007.
- l'enregistrement des 2.300.000 titres de Wynn Resorts à leur juste valeur soit 163 822 milliers d'euros, le cours de l'action Wynn Resorts, cotée au Nasdaq étant de 94,86 dollars au 31 mars 2007 alors que le prix d'acquisition unitaire avait été de 15 dollars en juin 2003. Ces 2.300.000 titres représentent 2,3 % environ du capital de Wynn Resorts.

La rubrique "actifs destinés à être cédés" comprenait au 31 mars 2006 l'enregistrement de 300.000 titres de Wynn Resorts, évalués à la juste valeur suivant des modalités identiques à celles présentées pour les actifs financiers disponibles à la vente, pour lesquels une décision de cession avait été prise antérieurement à cette date. La cession de ces titres, intervenue effectivement en avril 2006, a généré une plus-value de 15,0 millions d'euros comptabilisée sur l'exercice 2006/2007 en "Autres produits et charges financiers".

Par ailleurs, les variations de juste valeur au titre de la participation dans Wynn Resorts au cours de l'exercice se sont traduites par la constatation d'un gain directement en capitaux propres pour 2 676 milliers d'euros et d'une perte de 122 milliers d'euros enregistrée en "Autres produits et charges financiers" correspondant à la variation de valeur des titres ayant fait l'objet du dispositif de couverture décrit aux notes 3 et 24.

NOTE 7 – STOCKS

en milliers d'euros	Stocks
Valeur brute au 31 mars 2006	12 605
Dépréciation au 31 mars 2006	67
VALEURS NETTES 31-3-2006	12 538
Valeur brute au 31 mars 2007	13 101
Dépréciation au 31 mars 2007	67
VALEURS NETTES 31-3-2007	13 034

Les stocks sont essentiellement constitués de boissons - vins, alcools, etc. - conservées dans les caves des établissements.

NOTE 8 – CLIENTS

en milliers d'euros	Clients
Valeur brute au 31 mars 2006	78 824
Dépréciation au 31 mars 2006	50 144
VALEURS NETTES 31-3-2006	28 679
Valeur brute au 31 mars 2007	72 858
Dépréciation au 31 mars 2007	42 742
VALEURS NETTES 31-3-2007	30 116

Les créances clients comprennent principalement les créances envers les clients jeux.

NOTE 9 – AUTRES DEBITEURS

en milliers d'euros	Avances et acomptes versés	Autres créances d'exploitation (1)	Créances diverses	Charges constatées d'avance	Total
Valeur brute au 31 mars 2006	2 145	4 686	9 333	4 330	20 495
Dépréciation au 31 mars 2006			1 169		1 169
VALEURS NETTES 31-3-2006	2 145	4 686	8 164	4 330	19 325
Valeur brute au 31 mars 2007	2 142	3 194	2 455	5 058	12 849
Dépréciation au 31 mars 2007			1 536		1 536
VALEURS NETTES 31-3-2007	2 142	3 194	919	5 058	11 313

(1) comprend notamment les créances sociales et avances au personnel, ainsi que les créances fiscales en matière de TVA.

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

en milliers d'euros	Prêts	Autres actifs financiers	Juste valeur des instruments dérivés (1)	Total
Valeur brute au 31 mars 2006	136		283	418
Dépréciation au 31 mars 2006	37			37
VALEURS NETTES 31-3-2006	99		283	381
Valeur brute au 31 mars 2007	133		1 152	1 285
Dépréciation au 31 mars 2007	68			68
VALEURS NETTES 31-3-2007	65		1 152	1 216

(1) correspond à la juste valeur - actif - des instruments dérivés (cf note n°24 Instruments financiers).

NOTE 11 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
V.M.P. ET DISPONIBILITES		
Valeurs mobilières de placement (1)	4 818	22 188
Disponibilités à terme et à vue	32 143	38 611
TOTAL ACTIFS DE TRESORERIE	36 961	60 798
Banques créditrices	(0)	(11)
TOTAL TRESORERIE	36 961	60 787
(1) dont gain (perte) de juste valeur	1	34

NOTE 12 – EMPRUNTS, PASSIFS FINANCIERS ET BANQUES CREDITRICES

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
ANALYSE PAR CATEGORIES		
Emprunts auprès des établissements de crédit	40 436	331
Dettes financières liées aux contrats de location-financement	872	441
Autres dettes et dépôts	1 898	2 702
Juste valeur des instruments dérivés (1)		7
Soldes créditeurs de banque	0	11
TOTAL	43 207	3 493
ANALYSE PAR ECHEANCES DE REMBOURSEMENT		
	0	
Échéances à moins d'un an	41 910	1 135
Échéances à plus d'un an et moins de cinq ans	1 297	2 358
Échéances à plus de cinq ans		
TOTAL	43 207	3 493

(1) cf note n°24 Instruments financiers

Pour assurer son financement, le Groupe dispose d'une ouverture de crédit auprès d'un pool d'établissements financiers. D'une durée de 10 ans et quatre mois à compter du 1^{er} décembre 2004, cette ouverture de crédit d'un montant maximum en principal de 160 millions d'euros est utilisable sous forme de tirages à taux variable.

Un dispositif de gestion du risque de taux a été souscrit pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} avril 2005. Ce dispositif est décrit au deuxième paragraphe de la note n°24 Instruments financiers.

L'état des lignes de crédit et découverts confirmés se présente comme suit au 31 mars 2007 :

en milliers d'euros	Disponibles	Utilisés	Non utilisés
Ouverture de crédit revolving à taux variables	160 000		160 000
Découverts confirmés	5 000	11	4 989
TOTAL	165 000	11	164 989
ANALYSE PAR ECHEANCES DE REMBOURSEMENT			
Échéances à moins d'un an	5 000	11	4 989
Échéances de un à cinq ans	40 000		40 000
Échéances à plus de cinq ans	120 000		120 000

NOTE 13 – AVANTAGES DU PERSONNEL

en milliers d'euros	31 mars 2006	Charge de l'exercice	Versements	Autres variations	31 mars 2007
Indemnités de départ	9 032	1 040	(884)		9 189
Engagements de retraite	17 408	726	(1 293)		16 841
Médailles du travail	162	20	(12)		170
TOTAL	26 601	1 786	(2 188)		26 200

Le Groupe provisionne suivant les dispositions de la norme IAS 19 (méthode des "unités de crédit projetées") l'ensemble de ses engagements au titre des retraites, indemnités de départ et médailles du travail, déterminés en fonction des conventions et accords collectifs applicables. Ces engagements ne sont pas financés par des actifs de régime.

Les hypothèses actuarielles retenues au 31 mars 2007 sont :

- âge moyen de départ à la retraite : 62 ans
- taux de revalorisation : salaires 3,0 à 3,50 % suivant les catégories - rentes 2,5 %
- probabilité de présence dans la société au terme : taux de rotation du personnel par statuts
- taux d'actualisation : taux de rendement des obligations privées de première catégorie de même durée que la durée moyenne résiduelle des engagements (4,53 % à 15 ans)
- tables d'espérance de vie : TVTD 88/90 pour les indemnités de départ – TPRV 93 pour les engagements de retraite

L'évolution de l'engagement actuariel se décompose comme suit :

en milliers d'euros	exercice 2006/2007
ENGAGEMENT ACTUARIEL A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	27 200
Coût des services rendus	538
Charge d'intérêt	1 198
Pertes / (Gains) actuariels	108
Prestations versées	(2 188)
ENGAGEMENT ACTUARIEL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	26 857
Engagement actuariel à la clôture de l'exercice	26 857
(Pertes) / Gains actuariels non reconnus	(657)
PROVISION FIGURANT AU BILAN	26 200

La charge de l'exercice est constituée des éléments suivants :

en milliers d'euros	exercice 2006/2007
Coût des services rendus	538
Charge d'intérêt	1 198
Amortissement des Pertes / (Gains) actuariels	50
CHARGE DE L'EXERCICE	1 786

NOTE 14 – PROVISIONS

La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 31 mars 2006 et le 31 mars 2007, est constituée des éléments suivants :

en milliers d'euros	31 mars 2006	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31 mars 2007
PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT					
Litiges	950				950
Autres risques	361	85		0	446
Charges					
TOTAL	1 311	85		0	1 396

La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 31 mars 2006 et le 31 mars 2007, est constituée des éléments suivants :

en milliers d'euros	31 mars 2006	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31 mars 2007
PROVISIONS A CARACTERE COURANT					
Litiges	867	171	(9)	(573)	456
Autres risques	694	241	(81)	(462)	391
Charges	36		(29)		7
TOTAL	1 596	412	(119)	(1 035)	854

NOTE 15 – AUTRES PASSIFS A CARACTERE NON COURANT

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
Produits constatés d'avance à plus d'un an	5 020	4 291
Subvention d'investissement	15 810	14 736
TOTAL	20 831	19 027

La rubrique "produits constatés d'avance à plus d'un an" est constituée de la part à plus d'un an des loyers, des indemnités de droits au bail et d'autres produits perçus d'avance par le Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de la rénovation de la Salle Garnier de l'Opéra de Monte-Carlo, achevée en septembre 2005 pour un montant de 26 126 milliers d'euros, le Groupe a perçu du Gouvernement Princier une participation au financement sous forme de subvention d'investissement, pour un montant total de 17 535 milliers d'euros. La réintégration en résultat de cette subvention intervenant au même rythme que l'amortissement pour dépréciation des biens qu'elle sert à financer, un produit de 1 105 milliers d'euros a été comptabilisé en résultat au cours de l'exercice 2006/2007.

Le solde de la subvention à reprendre au cours des exercices à venir, soit 15 856 milliers d'euros se décompose en :

- 1 120 milliers d'euros à reprendre sur l'exercice 2007/2008, présentés dans la rubrique "Autres créditeurs - compte de régularisation"
- 14 736 milliers d'euros à reprendre au cours des exercices 2008/2009 et suivants (rubrique "Autres passifs à caractère non courant").

NOTE 16 – FOURNISSEURS

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
Dettes fournisseurs	9 751	10 340
Factures non parvenues	5 953	8 140
TOTAL	15 704	18 480

NOTE 17 – AUTRES CREDITEURS

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
Avances et acomptes reçus	17 099	22 196
Dettes fiscales et sociales	66 825	68 680
Autres dettes d'exploitation	2 823	2 953
Dettes sur immobilisations	19 861	6 926
Autres dettes	6 948	7 976
Comptes de régularisation (1)	3 073	3 867
TOTAL	116 629	112 598

(1) comprend essentiellement les produits constatés d'avance à moins d'un an.

Notes sur le compte de résultat consolidé

NOTE 18 – PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITE		
Secteur jeux	219 640	222 918
Secteur hôtelier	128 123	164 331
Autres	18 570	21 921
Cessions internes	(11 930)	(12 453)
TOTAL	354 403	396 717

NOTE 19 – CHARGES DE PERSONNEL

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	101 283	108 526
Charges sociales et autres charges assimilées	46 140	49 231
Avantages du personnel (indemnités de départ, engagements de retraite, médailles)	1 737	1 786
TOTAL	149 160	159 543

NOTE 20 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
COUT NET DEPRECIATION DE L'ACTIF COURANT		
Pertes sur créances irrécouvrables	(1 284)	(11 419)
Reprises de provisions antérieurement constituées	5 525	16 091
Provisions pour dépréciation de l'exercice	(10 134)	(9 014)
TOTAL COUT NET DEPRECIATION DE L'ACTIF COURANT	(5 893)	(4 342)
RESULTAT SUR CESSIONS ET SORTIES D'ACTIFS CORPORELS & INCORPORELS		
Produits de cession	167	201
Valeurs nettes des cessions et sorties d'actifs	(223)	(407)
RESULTAT SUR SORTIES D'ACTIFS CORPORELS & INCORPORELS	(56)	(206)
QUOTE-PART SUBVENTION INVESTISSEMENT INSCRITE EN RESULTAT	575	1 105
AUTRES PRODUITS	7 347	2 644
AUTRES CHARGES	(3 776)	(1 937)
TOTAL AUTRES PRODUITS/CHARGES OPERATIONNELS	(1 802)	(2 736)

NOTE 21 – RESULTAT OPERATIONNEL

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITE		
Secteur jeux	40 652	41 999
Secteur hôtelier	(6 687)	2 503
Autres (dont frais centraux non affectés aux secteurs opérationnels)	(16 440)	(13 585)
TOTAL	17 525	30 917

La notion de résultat opérationnel par secteurs est déterminée sur la base du chiffre d'affaires du secteur déduction faite des charges et amortissements directement imputables. Les charges communes ne sont pas réparties.

NOTE 22 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
Produits perçus	335	917
Variation juste valeur des valeurs mobilières de placement	(1)	33
TOTAL PRODUITS DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS	334	950
Charges et intérêts versés	(1 915)	(1 321)
Variation juste valeur des instruments dérivés de taux	1 258	649
TOTAL COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	(658)	(672)
Différences de change	(248)	75
Résultat sur dérivés de change	1 798	
Variation juste valeur des instruments dérivés de change	(3 221)	(7)
Plus-values de cession actifs financiers disponibles à la vente	14 492	15 015
Dividendes perçus		7 258
Variation juste valeur des actifs financiers et dérivés actions		99
Autres	(10)	(47)
TOTAL AUTRES PRODUITS/CHARGES FINANCIERS	12 811	22 393

Autres notes complémentaires aux états financiers consolidés

NOTE 23 – EFFECTIFS

Les effectifs annuels moyens des sociétés consolidées s'établissent comme suit :

	31 mars 2006	31 mars 2007
Cadres	474	499
Agents de maîtrise	157	170
Employés	2 725	2 894
TOTAL	3 356	3 563

NOTE 24 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont comptabilisés dans les rubriques "Autres actifs financiers courants" et "Autres passifs financiers courants". Les principes comptables afférents à ces instruments sont décrits en note annexe n° 2.3.13.

◆ Instruments de change

Les flux d'exploitation et d'investissement du Groupe s'opérant essentiellement en euros, et l'investissement dans Wynn Resorts, libellé en dollar US, exposant le Groupe à l'évolution de la parité entre ces deux devises, des opérations de ventes à terme ont été réalisées courant décembre 2006 à hauteur de 20 millions de dollars US à l'échéance de mars 2008. Ces instruments, associés aux instruments sur titres présentés ci-après, sont qualifiés d'instruments de couverture de juste valeur en relation avec la quotité de 200.000 actions Wynn Resorts sur lesquels ils portent.

◆ Instruments de taux

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution attendue de son endettement net, le Groupe a mis en place en décembre 2004 un instrument dérivé de taux structuré, permettant de limiter le coût de sa dette future et les fluctuations provenant de la volatilité des taux d'intérêt.

Cet instrument couvre une période de six années à compter du 1^{er} avril 2005 et plafonne le taux d'intérêt à un maximum de 4,19 %. Le notionnel couvert progresse au cours de la première année, jusqu'à un montant maximum de 117 millions d'euros, pour s'amortir ensuite jusqu'à l'échéance du contrat. Il ne peut être désigné comme instrument de couverture au sens comptable du terme.

◆ Instruments sur titres

Enfin, le Groupe a souhaité couvrir contre le risque de variation du cours de l'action une fraction de sa participation dans la société américaine Wynn Resorts, à hauteur de 200 000 actions, avec la souscription d'instruments dérivés du type vente à terme, qui garantissent un cours proche de 100 \$ pour la quotité précitée à l'échéance ultime du contrat, soit au 31 mars 2008. Mis en place courant décembre 2006, ce dispositif pourra être dénoué à son échéance par paiement et/ou remise des actions correspondantes. Ces instruments, associés aux instruments de change précédemment décrits, sont qualifiés d'instruments de couverture de juste valeur en relation avec la quotité de 200 000 actions Wynn Resorts sur lesquels ils portent.

◆ Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers souscrits par le Groupe s'établit comme suit :

	31 mars 2006	31 mars 2007
Instruments de change		(7)
Instruments de taux	283	931
Instruments sur titres		221
TOTAL	283	1 145

NOTE 25 – INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée par secteur d'activité, et il n'est pas établi de segmentation géographique, le Groupe opérant uniquement en Principauté de Monaco et sur les communes limitrophes du territoire français.

Le Groupe a identifié trois secteurs d'activité :

- le secteur jeux qui regroupe l'exploitation des jeux de table (jeux européens et jeux américains) et des appareils automatiques, au Casino de Monte-Carlo, au Casino du Café de Paris, au Sun Casino, au Sporting d'été sur la presqu'île du Larvotto et, depuis octobre 2005, au Bay Casino. Tous ces établissements sont situés en Principauté de Monaco
- le secteur hôtelier qui comprend l'ensemble des activités d'hébergement et de restauration, les prestations thermales et balnéaires, ainsi que toutes les prestations hôtelières annexes, délivrées dans les établissements suivants : Hôtel de Paris, Hôtel Hermitage, Monte-Carlo Bay Hotel, le Café de Paris, le Sporting d'été, le Sporting d'hiver, les Thermes Marins de Monte-Carlo, le

Casino de Monte-Carlo et le Monte-Carlo Beach, tous ces établissements étant situés en Principauté de Monaco à l'exception du dernier, situé en territoire français.

- le secteur Autres activités, qui regroupe notamment les activités locatives (boutiques, espaces de bureaux, résidence hôtelière du Bay) et l'exploitation du drugstore du Café de Paris.

◆ **Produits des activités ordinaires par secteur**

en milliers d'euros		Secteur jeux	Secteur hôtelier	Secteur Autres activités	Total
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES					
exercice 2005/2006	Produits avant éliminations intra-groupe	219 640	128 123	18 570	366 333
	Opérations intra-groupe		(11 661)	(269)	(11 930)
	Produits des activités ordinaires	219 640	116 462	18 301	354 403
exercice 2006/2007	Produits avant éliminations intra-groupe	222 918	164 331	21 921	409 170
	Opérations intra-groupe		(12 363)	(89)	(12 453)
	Produits des activités ordinaires	222 918	151 968	21 831	396 717
variation n/n-1	montant	3 278	35 506	3 530	42 314
variation n/n-1	%	1,5%	30,5%	19,3%	11,9%

◆ **Résultat opérationnel par secteur**

La notion de résultat opérationnel par secteur est déterminée sur la base du chiffre d'affaires du secteur déduction faite des charges opérationnelles courantes directement imputables. Les charges communes ou non directement imputables sont présentées sous la rubrique "Résultats non répartis".

en milliers d'euros		Secteur jeux	Secteur hôtelier	Secteur Autres activités	Résultats non répartis	Total
RESULTAT OPERATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS						
exercice 2005/2006		51 079	13 836	8 353	(18 087)	55 181
exercice 2006/2007		53 786	29 138	13 095	(20 677)	75 342
variation n/n-1	montant	2 707	15 302	4 742	(2 590)	20 161
AMORTISSEMENTS						
exercice 2005/2006		(10 427)	(20 523)	(4 146)	(2 560)	(37 656)
exercice 2006/2007		(11 787)	(26 635)	(3 775)	(2 228)	(44 424)
variation n/n-1	montant	(1 360)	(6 112)	371	332	(6 768)
RESULTAT OPERATIONNEL						
exercice 2005/2006		40 652	(6 687)	4 207	(20 647)	17 525
exercice 2006/2007		41 999	2 503	9 321	(22 905)	30 917
variation n/n-1	montant	1 347	9 190	5 114	(2 258)	13 392

◆ *Immobilisations corporelles & incorporelles par secteur*

en milliers d'euros	Secteur jeux	Secteur hôtelier	Secteur Autres activités	Services communs	Total
IMMOBILISATIONS NETTES CORPORELLES & INCORPORELLES					
au 31 mars 2006	56 241	366 695	93 594	13 097	529 626
au 31 mars 2007	51 953	355 713	95 124	12 329	515 120
variation n/n-1 montant	(4 287)	(10 982)	1 530	(768)	(14 507)
INVESTISSEMENTS					
exercice 2005/2006	12 333	76 450	20 278	873	109 934
exercice 2006/2007	7 785	15 591	5 462	1 467	30 305

NOTE 26 – RESULTAT ET DIVIDENDE PAR ACTIONS

	31 mars 2006	31 mars 2007
Nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice	1 800 000	1 802 920
Résultat net par action (en euros)	16,67	29,71
Résultat net dilué par action (en euros)	16,67	29,71
Dividende versé dans l'exercice, intérêt statutaire compris (en euros)	3,75	4,75
Dividende proposé au titre de l'exercice, intérêt statutaire compris (en euros)		7,00

NOTE 27 – PARTIES LIEES

Les informations relatives aux parties liées concernent les relations avec l'Etat monégasque, qui détient 69,5 % du capital de la Société des Bains de Mer au 31 mars 2007, les relations avec des sociétés dont les mandataires sociaux sont administrateurs de la Société des Bains de Mer et les rémunérations des mandataires sociaux et organes de gestion de la dite société.

◆ *Relations avec l'Etat monégasque*

Tel qu'indiqué en note annexe 1 Informations générales, la Société des Bains de Mer s'est vu concéder par l'Etat monégasque le privilège exclusif d'exploiter les jeux sous les réserves, conditions et obligations d'un cahier des charges.

Ces obligations, contreparties du monopole concédé, sont définies par le contrat de concession et recouvrent notamment les domaines suivants :

- redevance annuelle sur les recettes brutes des jeux, soit 29 407 milliers d'euros pour l'exercice 2006/2007
- contribution à l'animation artistique, culturelle et sportive de la Principauté de Monaco, avec notamment l'apport de son concours financier aux dépenses de la saison lyrique et de ballets, et du Printemps des Arts, pour un montant de 7 661 milliers d'euros au titre de 2006/2007
- domaine immobilier de la Société avec les dispositions décrites dans la note annexe 5 Immobilisations corporelles - paragraphe a - Régime juridique de certains biens immobiliers
- recrutement, formation et promotion de son personnel

◆ *Relations avec des sociétés liées*

Il est entretenu des relations d'affaires courantes avec des sociétés dont les mandataires sociaux sont administrateurs de la Société des Bains de Mer, notamment la Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz, la Société Monégasque pour l'Exploitation du Tournoi de Tennis, la Société Anonyme Monégasque Banque Monégasque de Gestion, et la Banque J.Safra (Monaco) S.A (anciennement Banque du Gothard Monaco S.A.M.).

Les transactions entre la société mère, la Société des Bains de Mer, et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation.

◆ **Rémunération des mandataires sociaux et organes de gestion**

La rémunération globale et les avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux et organes de gestion de la société mère, provenant de la société mère et de toutes les sociétés du Groupe, se sont élevés à 2 335 milliers d'euros au cours de l'exercice 2006/2007, contre 1 569 milliers d'euros au titre de la période précédente.

	31 mars 2006	31 mars 2007
Rémunérations, avantages et indemnités de fonction	708	1 176
Tantièmes	757	1 033
Jetons de présence	104	125
TOTAL	1 569	2 335

Les charges patronales sur les rémunérations versées représentent un montant estimé de 110 milliers d'euros au titre de l'exercice 2006/2007.

NOTE 28 – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Les informations présentées ci-après excluent les engagements de location, qui sont décrits distinctement en note 30.

en milliers d'euros	31 mars 2006	31 mars 2007
ENGAGEMENTS DONNES		
Avals, cautions et garanties	97	97
ENGAGEMENTS RECUS		
Actions déposées par les Administrateurs	122	146
Avals, cautions et garanties (1)	14 485	3 307
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
Commandes fermes d'investissement (2)	10 335	14 082
Autres commandes fermes (3)	7 323	12 570
Ouverture de crédit et découverts autorisés non utilisés	125 000	164 989

(1) les garanties reçues sont constituées principalement des garanties d'achèvement, délivrées par les établissements bancaires dans le cadre des opérations de développement.

(2) est constitué des engagements passés dans le cadre des projets d'investissement.

(3) commandes d'achats de marchandises, matières premières, fournitures et services externes, passées auprès des fournisseurs.

Le Groupe poursuit une relation contractuelle à long terme avec la Société anonyme monégasque Fairmont Monte-Carlo pour la location de la salle de jeux du Sun Casino et la disposition d'un contingent de chambres au sein de l'Hôtel Fairmont.

Ont été consentis par ailleurs des baux emphytéotiques :

Tiers preneurs concernés	début de bail	fin de bail
- Société d'Investissements du Centre Cardio-Thoracique de Monaco après prorogation	31/01/1985	25/02/2043
- Société Civile Immobilière Belle Epoque	30/10/1995	29/10/2035

Suivant les normes comptables en application, cette note reprend l'ensemble des « actifs et passifs éventuels » du Groupe.

NOTE 29 – ECHEANCIER DES ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

La nature des principaux engagements ci-dessous est présentée en note 28.

a) Obligations contractuelles

en milliers d'euros	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
PAIEMENTS DÛS PAR PERIODE				
Obligations d'achat irrévocables	26 652	23 878	2 207	567
TOTAL	26 652	23 878	2 207	567

b) Autres engagements

en milliers d'euros	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
ENGAGEMENTS DONNES				
Garanties données	97		97	
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	97		97	
ENGAGEMENTS RECUS				
Garanties reçues	3 453	2 789	460	205
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	3 453	2 789	460	205
ENGAGEMENTS RECIPROQUES				
Ouverture de crédit et découverts confirmés non utilisés	164 989	4 989	40 000	120 000
TOTAL ENGAGEMENTS RECIPROQUES	164 989	4 989	40 000	120 000

NOTE 30 – ENGAGEMENTS DE LOCATION

◆ Immobilisations en contrats de location-financement

Au 31 mars 2007, les immobilisations en location-financement retraitées dans le bilan s'élèvent à 546 milliers d'euros en valeurs nettes, contre 866 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent. Il s'agit essentiellement de matériels bureautiques et informatiques.

L'échéancier des paiements actualisés relatifs aux contrats de location financement se présente comme suit au 31 mars 2007 :

- dettes à moins d'un an	187 milliers d'euros
- dettes à plus d'un an et moins de cinq ans	254 milliers d'euros
- dettes à plus de cinq ans	néant
- total des paiements actualisés	441 milliers d'euros

◆ Location simples

Au 31 mars 2007, les montants des paiements futurs minimaux actualisés à payer au titre des contrats de location simple sont :

- dettes à moins d'un an	10 074 milliers d'euros
- dettes à plus d'un an et moins de cinq ans	26 862 milliers d'euros
- dettes à plus de cinq ans	47 506 milliers d'euros
- total des paiements actualisés	84 442 milliers d'euros

Ces locations concernent essentiellement du matériel d'exploitation, des logements sociaux, et les engagements à long terme avec la Société anonyme monégasque Fairmont Monte-Carlo pour la location de la salle de jeux du Sun Casino et la disposition d'un contingent de chambres au sein de l'Hôtel Fairmont.